

Quest for Growth SA, Pricaf, Organisme de Placement Collectif Alternatif Public (OPCA) à capital fixe de droit belge.

Réduction de capital de 1 € par action sera versée le 23 mars 2026

Le 22 janvier 2026, l'acte de l'assemblée générale extraordinaire de Quest for Growth du 29 décembre 2025 a été publié dans les annexes du Moniteur belge. Lors de cette assemblée, il a été décidé de verser 18 733 961 € aux actionnaires sous la forme d'une réduction de capital. Le capital est ainsi réduit de 148 298 945,16 € à 129 564 984,16 €, sans annulation d'actions. Conformément à l'article 7:209 du Code des sociétés et des associations, le paiement de la réduction de capital aura lieu le premier jour ouvrable au moins deux mois après la publication de l'acte, à savoir le 23 mars 2026.

Le dividende s'élève à 1 € net par action, étant donné qu'aucun précompte mobilier n'est dû.

La distribution aura lieu aux dates suivantes :

| | |
|--|--------------|
| Date ex-coupon ¹ | 19 mars 2026 |
| Date d'enregistrement (Record date) ² | 20 mars 2026 |
| Paiement (date valeur) | 23 mars 2026 |

¹ Date à partir de laquelle la négociation en bourse est exécutée sur l'action sans droit au versement à venir

² Date à laquelle les positions sont clôturées afin d'identifier les actionnaires ayant droit à la distribution

Des informations complémentaires peuvent être consultées sur le site web www.questforgrowth.be.

Pour toute information complémentaire

Jelle Van de Putte, Fund Administrator

tél +32 16 28 41 00

quest@questforgrowth.com

Ce communiqué ne constitue pas une offre ni un appel d'offre d'achat ou de vente d'actions de Quest for Growth ni d'une des sociétés dans lesquelles Quest for Growth a investi.

Les actions de Quest for Growth ne sont pas enregistrées sous le Securities Act de 1933 ou sous toute autre législation de toute autre État des États-Unis d'Amérique et elles ne peuvent pas être offertes, attribuées, vendues, revendues, fournies, mises en gage ou, d'une quelconque autre manière, directement ou indirectement, être transférées aux États-Unis ou à des « personnes US » à moins d'avoir obtenu l'inscription ou l'exemption requise à l'égard des exigences d'inscription.

Rien dans ce communiqué n'est ou ne peut être considéré comme une promesse ou une déclaration concernant le futur. Si ce document contient des déclarations prospectives, ces prévisions doivent être considérées tout en sachant que les événements et résultats réels peuvent différer de ces prédictions eu égard à des éléments tels que des modifications financières, politiques, économiques ou juridiques sur les marchés où sont actives les sociétés dans lesquelles Quest for Growth investit ou sur les Bourses où sont cotées ces sociétés. Aucune déclaration ou garantie n'est formulée par aucune personne concernant l'exactitude de telles déclarations prospectives, estimations ou projections.

Les lecteurs sont explicitement invités à consulter le profil de risque de Quest for Growth, inclus dans le prospectus publié à la suite de l'offre publique de souscription, ainsi que le document d'informations clés.

Toutes les données de ce rapport ont été calculées en interne par Capricorn Partners NV.

